

## COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Le vendredi dix sept mars deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
105	33+22	55
Quorum		53
Total des voix (P +R)		87
Majorité absolue		44

### ETAIENT PRESENTS :

#### 21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
M	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gilles MEGIS, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

#### 2 représentants de la Région disposant chacun de 5 voix :

Mme	Béatrice MARTIN
M	Jean-Pierre SERRUS

#### 2 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO
M	Didier REAULT

Mme | Marion MAGNAN

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Mme | Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
MM. | Philippe BATOUX, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants  
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants  
Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants  
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants  
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES :

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M | Jacky GERARD, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme | Elisabeth JACQUES, par Marion MAGNAN

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M | Christian HUBAUD, par Lucien GALLAND

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme | Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS  
Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY  
Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT  
M. | Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER  
Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Félix BOREL  
Olivier GUIROU, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par André ROUSSET  
Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Mireille SUEUR,  
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX,  
Mme | Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX  
MM. | Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST  
Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT  
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves PICARDA  
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Alain ROUX  
Mme | David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Louis-Pierre FABRE  
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par René JAUFFRET,  
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA  
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Louis-  
MM. | Pierre FABRE  
Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT

1 représentant du collège communal disposant d'une voix :

M | Roger-Paul GONTARD, par Julien DE BENITO

## RÉUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

---

### *Gestion domaniale Informations sur actions initiées en 2023*

---

#### **Gestion domaniale Moyenne Durance**

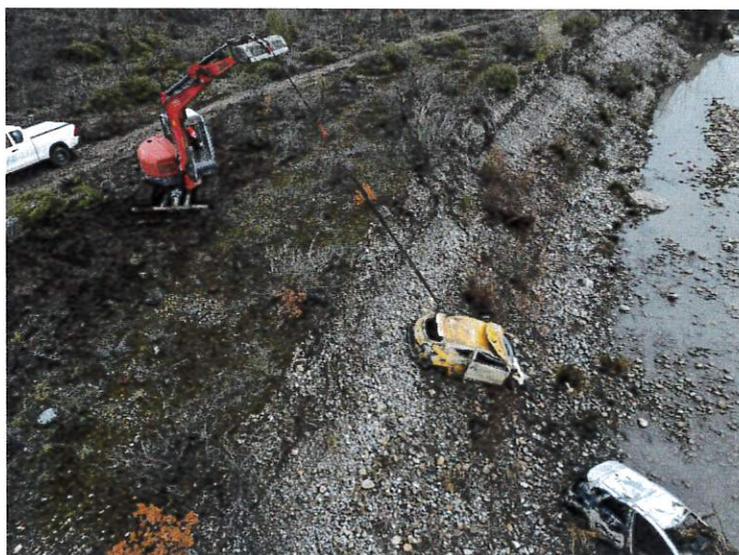
Depuis juin 2022, des discussions sont en cours avec les Directions Départementales des Territoires des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes afin d'envisager une prise en gestion du Domaine Public Fluvial de Moyenne Durance sous un mode concessif au moyen d'un avenant à la concession actuelle délivrée sur la Basse Durance. Le SMAVD a transmis aux services concernés une note traduisant les modalités escomptées de gestion. Nous proposons d'étendre la concession actuelle à la Moyenne Durance jusqu'en 2040 afin de permettre d'avoir une visibilité en vue de mettre en œuvre de nouveaux moyens et d'intégrer la gestion du Domaine Privé de l'Etat dans cet avenant, seule solution opérationnelle valable permettant d'assurer une gestion cohérente de l'espace concerné. Ces propositions sont à l'heure actuelle en cours d'analyse par les 5 DDT concernées. Une réunion devrait se tenir au printemps pour évoquer ces modalités.

#### **Gestion des accès et des dépôts**

La période a été marquée par plusieurs opérations significatives.

#### **A Pertuis**

Dans le Domaine Public Fluvial, le SMAVD a soutenu une action des services de gendarmerie en permettant l'enlèvement de 19 véhicules dont 8 situées dans le lit-même de la Durance au niveau du lieu-dit Corrèze / Mulet.

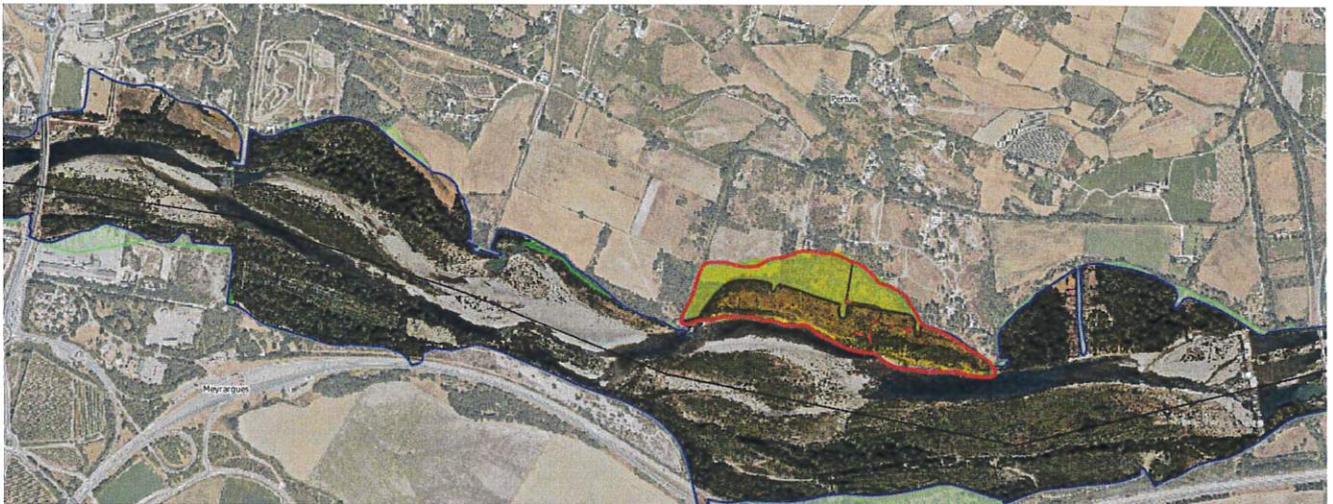


Les conséquences de ces dépôts peuvent être gravissimes :

- pour la biodiversité tout d'abord, du fait de pollutions aux hydrocarbures ou autres, dans un site riche et sensible qui est classé Natura 2000 et en Arrêté de Protection du Biotope.
- pour la sécurité ensuite ces carcasses représentant autant de pièges pouvant s'avérer extrêmement dangereux pour la navigation dont l'activité est particulièrement importante à Pertuis avec le club de Canoë-Kayak local.
- sur un plan sanitaire enfin, les rejets potentiellement polluants se situent à moins de 2,5 km de la prise d'eau du Syndicat Durance Luberon, alimentant en partie 55 000 personnes en eau potable.

L'opération d'enlèvement (plus de 55 k€) est à la charge de la gendarmerie dans le cadre des enquêtes pour véhicules volés.

Une opération de restriction des accès aux véhicules légers a été menée par la scarification des accès existants et la réalisation de merlons (coût 2 500 €).



### **A Plan d'Orgon**

Sur le site des Plans d'eau situé sur le Domaine Privé de l'Etat sous gestion du SMAVD, une opération de dépollution importante a été menée (une tonne d'amiante et plusieurs dizaines de mètres cubes de déchets ménagers évacués, pour 13 k€).

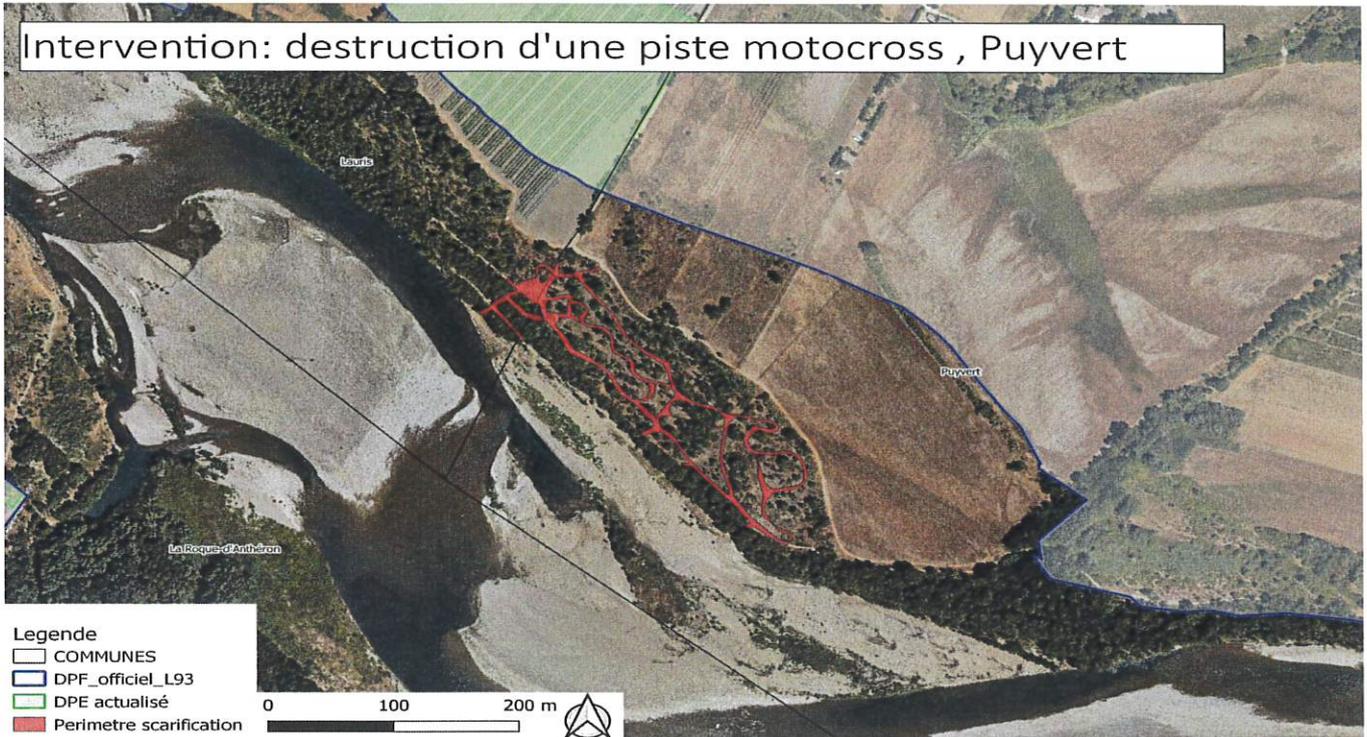
Face à la menace constituée par ces dépôts sauvages pour la biodiversité et les usagers du site, le SMAVD a donc mené une importante action de dépollution en lien avec la commune et les pêcheurs. Confrontés à des déchets particulièrement sensibles, les agents ont pris toutes les précautions d'usage pour procéder à ces opérations délicates.

L'accès aux véhicules légers a été immédiatement restreint pour éviter de nouveaux dépôts.



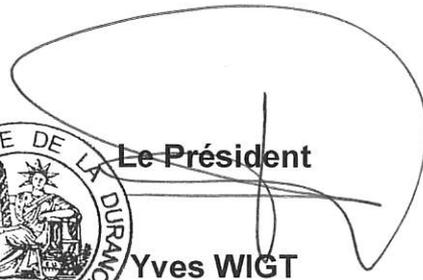
**A Puyvert**

Dans le domaine Public Fluvial, en pleine ripisylve, une opération de destruction d'un motocross sauvage a été réalisée. L'enlèvement d'une centaine de pneus a été réalisée puis une scarification (coût 2 500 €). Une tranchée et un merlon ont été réalisées en vue de restreindre les accès.

**Intervention: destruction d'une piste motocross , Puyvert**

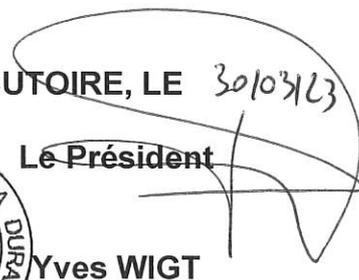
**Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**PREND ACTE** de ces informations relatives aux actions initiées dans le domaine de la gestion domaniale.

  
Le Président  
Yves WIGT



CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 30/03/23

  
Le Président  
Yves WIGT

